



Assemblée générale

Distr. générale
29 décembre 2017
Français
Original : anglais

Cinquième Commission

Compte rendu analytique de la 12^e séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 4 novembre 2016, à 10 heures

Président : M^{me} King (Saint-Vincent-et-les Grenadines)

Sommaire

Point 115 de l'ordre du jour: Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
- b) Nomination de membres du Comité des contributions
- c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements
- d) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale
- e) Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit
- f) Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

16-19300X (F)



Merci de recycler 



La séance est ouverte à 10h5.

Point 115 de l'ordre du jour: Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

1. La Présidente appelle l'attention de la Commission sur l'article 92 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale concernant les élections au scrutin secret et sur le paragraphe 16 de la décision 34/401 de l'Assemblée générale relative à la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale.

a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/71/101/Rev.1; A/C.5/71/4)

2. La Présidente appelle l'attention de la Commission sur les notes du Secrétaire général se référant aux articles 155 et 156 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, dans lesquelles il invite l'Assemblée à nommer six personnes pour pourvoir les postes qui deviendront vacants le 1er janvier 2017 au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/71/101/Rev.1) et communique le nom de huit personnes dont la candidature a été proposée par le gouvernement de leur pays aux fins de leur nomination ou de leur reconduction dans leurs fonctions pour un mandat de trois ans qui prendra effet le 1er janvier 2017 (A/C.5/71/4).

3. Le nombre des candidats des États d'Asie et du Pacifique correspondant au nombre de postes vacants pour ce groupe, la Présidente considère que la Commission souhaite recommander la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions des candidats par acclamation.

4. La Commission recommande de nommer ou de reconduire dans leurs fonctions M. Akamatsu (Japon), M. Kumar (Inde) et M. Ye Xuenong (Chine), pour les États d'Asie et du Pacifique, par acclamation au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2017.

5. La Présidente, appelant l'attention de la Commission sur les articles 132, 94 et 128 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, invite les membres à élire au scrutin secret un candidat des États

d'Amérique latine et des Caraïbes, et deux des États d'Europe occidentale et autres États.

6. Sur invitation de la Présidente, M. Davidson (Afrique du Sud), M^{me} Ruņģe (Lettonie) et M^{me} Supanya (Thaïlande) assument les fonctions de scrutateurs.

7. Il est procédé au vote au scrutin secret.

États d'Amérique latine et des Caraïbes

Nombre de bulletins déposés : 192

Nombre de bulletins valables : 192

Abstentions : 0

Nombre de membres votants : 192

Majorité requise : 97

Nombre de voix obtenues :

M. Fermín (République dominicaine) 93

M. Ruiz Massieu (Mexique) 99

8. M. Ruiz Massieu (Mexique) ayant obtenu la majorité requise, la Commission recommande qu'il soit reconduit dans ses fonctions de membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2017.

États d'Europe occidentale et autres États

Nombre de bulletins déposés : 192

Nombre de bulletins nuls : 1

Nombre de bulletins valables : 191

Abstentions : 0

Nombre de membres votants : 191

Majorité requise : 96

Nombre de voix obtenues : M.

Adam (Israël) 99

M. Jullier (Suisse) 168

M^{me} Vendat (France) 105

9. M. Jullier (Suisse) et M^{me} Vendat ayant obtenu la majorité requise, la Commission recommande qu'ils soient nommés ou reconduits dans leurs fonctions au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2017.

b) Nomination de membres du Comité des contributions (A/71/102/Rev.1; A/C.5/71/5)

10. La Présidente appelle l'attention de la Commission sur les notes du Secrétaire général se référant aux articles 158 et 159 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, dans lesquelles il invite

l'Assemblée à nommer six personnes pour pourvoir les postes qui deviendront vacants le 1er janvier 2017 au Comité des contributions (A/71/102/Rev.1) et indique le nom de cinq personnes dont la candidature a été proposée par le gouvernement de leur pays aux fins de leur nomination ou de leur reconduction dans leurs fonctions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2017 (A/C.5/71/5). La nomination d'un membre supplémentaire en vue de pourvoir le dernier siège vacant pour les États d'Afrique, dont le mandat prend effet le 1er janvier 2017, a été reportée à une date ultérieure.

11. Le nombre de candidats des États d'Afrique, des États d'Amérique latine et des Caraïbes, et des États d'Europe occidentale et autres États n'excédant pas le nombre de postes vacants pour ces groupes, la Présidente considère que la Commission souhaite recommander la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions des candidats par acclamation.

12. *La Commission recommande de nommer ou de reconduire dans leurs fonctions M. Deme (Sénégal), pour les États d'Afrique, M. Greiver (Uruguay) et M. Torres Lépori (Argentine), pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes, et M. Eckersley (Australie) et M. Sessi (Italie), pour les États d'Europe occidentale et autres États, par acclamation au Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2017.*

c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements A/C.5/71/6)

13. **La Présidente** appelle l'attention de la Commission sur les notes du Secrétaire général relatives à l'article 20 des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, dans lesquelles il invite l'Assemblée générale à confirmer la nomination de neuf personnes pour pourvoir les sièges qui deviendront vacants au Comité des placements à compter du 1er janvier 2017 (A/71/103), et communique le nom de neuf personnes dont la nomination ou la reconduction sera confirmée par l'Assemblée générale pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2017 (A/C.5/71/6).

14. Le nombre de candidatures correspondant au nombre de postes vacants, la Présidente considère que la Commission souhaite recommander la nomination

ou la reconduction dans leurs fonctions des candidats par acclamation.

15. *La Commission recommande de nommer ou de reconduire dans leurs fonctions M. Arikawa (Japon), M. Dhar (Inde), M. Jiang (Chine), M. Kassow (Allemagne), M. Kirdar (Iraq), M. Klein (États-Unis d'Amérique), M^{me} Mohohlo (Botswana), M. Oliveros (Espagne) et M^{me} Ribeiro (Brésil) par acclamation pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2017.*

d) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale (A/71/104; A/C.5/71/7)

16. **La Présidente** appelle l'attention de la Commission sur les notes du Secrétaire général relatives aux articles 2 à 4 du Statut de la Commission de la fonction publique internationale, dans lesquelles il invite l'Assemblée générale à nommer cinq personnes pour pourvoir les postes qui deviendront vacants le 1er janvier 2017 (A/71/104) et communique le nom de cinq personnes dont la candidature a été proposée par le gouvernement de leur pays aux fins de leur nomination ou de leur reconduction dans leurs fonctions pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er janvier 2017 (A/C.5/71/7).

17. Le nombre de candidats des États d'Afrique, des États d'Asie et du Pacifique, des États d'Europe orientale correspondant au nombre de postes vacants pour ces groupes, la Présidente considère que la Commission souhaite recommander la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions des candidats par acclamation.

18. *La Commission recommande de nommer ou de reconduire dans leurs fonctions M. Djacta (Algérie) et M. Zahid (Maroc), pour les États d'Afrique, M. Farashuddin (Bangladesh) et M. Wang Xiaochu (Chine), pour les États d'Asie et du Pacifique, et M. Garmonin (Fédération de Russie), pour les États d'Europe orientale, par acclamation à la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er janvier 2017.*

e) Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit (A/71/105; A/C.5/71/8)

19. **La Présidente** appelle l'attention de la Commission sur les notes du Secrétaire général relatives aux paragraphes 3, 10, 11, 12 et 13 de l'annexe de la résolution 61/275 de l'Assemblée générale, dans laquelle il invite l'Assemblée à nommer trois personnes pour pourvoir les sièges du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit qui deviendront vacants le 1er janvier 2017 (A/71/105) et communique les noms de deux personnes dont la candidature a été proposée par le gouvernement de leur pays aux fins de leur nomination ou de leur reconduction dans leurs fonctions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2017 (A/C.5/71/8). La nomination d'un membre supplémentaire en vue de pourvoir le dernier siège vacant pour les États d'Asie et du Pacifique, dont le mandat prend effet le 1er janvier 2017, a été reportée à une date ultérieure.

20. Le nombre de candidats des États d'Amérique latine et des Caraïbes et des États d'Europe orientale correspondant au nombre de postes vacants pour ces groupes, la Présidente considère que la Commission souhaite recommander la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions des candidats par acclamation.

21. *La Commission recommande de nommer ou de reconduire dans leurs fonctions M^{me} Arriagada Villouta (Chili), pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes, et M^{me} Bocharova (Fédération de Russie), pour les États d'Europe orientale, par acclamation au Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2017.*

f) Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies (A/71/106; A/C.5/71/9)

22. **La Présidente** appelle l'attention de la Commission sur les notes du Secrétaire général relatives à l'article 6 des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, dans lesquelles il invite l'Assemblée générale à nommer quatre membres et quatre membres suppléants pour pourvoir les postes qui deviendront vacants le 1er janvier 2017 (A/71/106) et communique le nom de huit personnes dont la candidature a été proposée par le gouvernement de leur pays aux fins de leur nomination

ou de leur reconduction dans leurs fonctions pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er janvier 2017 (A/C.5/71/9). Le nombre de candidatures correspondant au nombre de postes vacants, la Présidente considère que la Commission souhaite recommander la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions des candidats par acclamation.

23. *La Commission recommande de nommer ou de reconduire dans leurs fonctions M. Chumakov (Fédération de Russie), M. Kozaki (Japon), M. Mazemo (Zimbabwe), M. Owade (Kenya), M^{me} Poroli (Argentine), M. Rahman (Bangladesh), M. Repasch (États-Unis d'Amérique) et M. Stosberg (Allemagne), par acclamation au Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er janvier 2017.*

La séance est levée à 11 h 15.